



## Ille-et-Vilaine : dynamisme démographique et économique

**D**épartement le plus peuplé de la région Bretagne, l'Ille-et-Vilaine bénéficie de l'attractivité économique de la métropole rennaise. En 2013, sa population compte plus d'un million d'habitants et croît deux fois plus vite qu'au niveau national. La dynamique démographique est particulièrement marquée dans les couronnes des grands pôles urbains du département.

Les trois quarts des 446 000 emplois présents sur le territoire sont des emplois tertiaires, majoritairement tournés vers les activités préventionnelles. L'industrie est également présente via notamment les secteurs automobile et agroalimentaire. Ces secteurs connaissent cependant des évolutions contrastées depuis 2008. L'emploi dans l'industrie automobile poursuit son recul. Dans l'industrie agroalimentaire, les effectifs se maintiennent. Dans une région où l'élevage représente une part importante de l'activité agricole, le département ne fait pas exception. Y sont ainsi privilégiées les activités de production et transformation de viande. D'autres activités, à haute valeur ajoutée, sont aussi bien implantées dans le département. Malgré une augmentation du chômage depuis la crise de 2008, le département figure parmi les moins touchés par la pauvreté. Les Bretilliens disposent d'un revenu supérieur à la moyenne nationale.

Muriel Cazenave, Insee

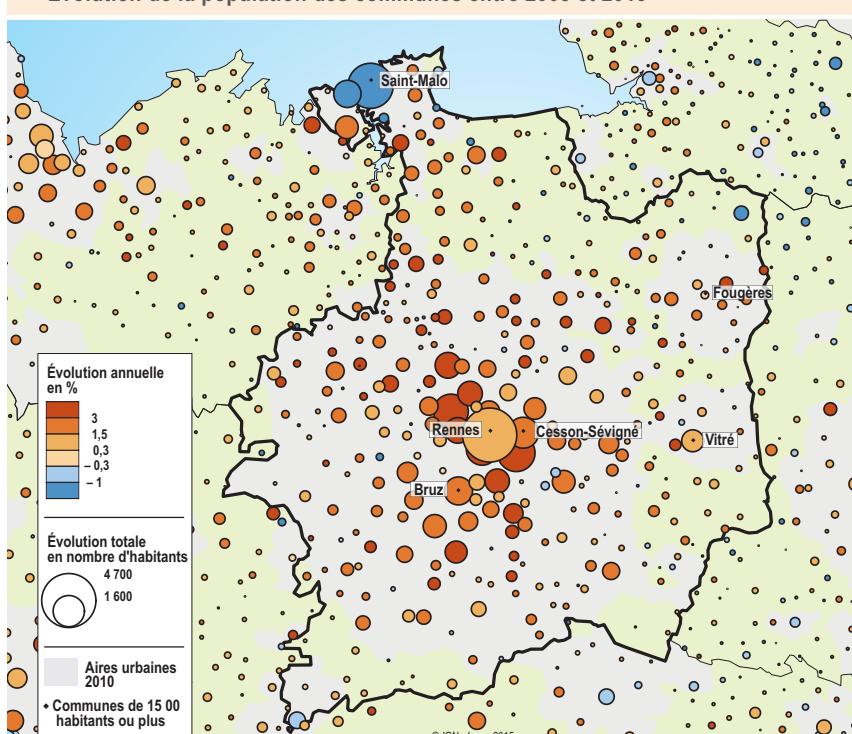
En 2013, l'Ille-et-Vilaine compte 1 020 000 habitants. C'est le département le plus peuplé de la Bretagne. Plus de neuf Bretilliens sur dix résident dans l'une des cinq grandes aires urbaines (*définitions*) de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Vitré et Redon (*figure 1*).

### Un territoire attractif et jeune

Entre 2008 et 2013, la population du département a progressé à un rythme deux fois plus rapide que la population française. Cette hausse s'établit en moyenne à 1,1 % par an. Elle résulte à parts égales des soldes naturel et migratoire.

L'aire urbaine de Rennes exerce une influence majeure sur le département. Elle couvre plus de la moitié de sa superficie et plus des deux tiers des Bretilliens y résident. Parmi les villes-centres des grands pôles de Bretagne, Rennes est ainsi l'une des rares communes connaissant une croissance de sa population

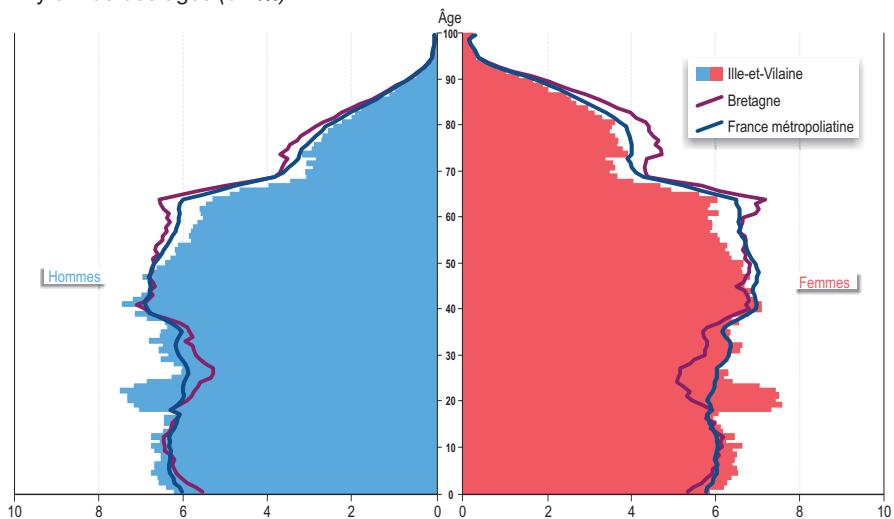
1 Évolution de la population des communes entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensement de la population.

## 2 Une population bretillienne plus jeune

Pyramide des âges (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2013.

(+ 0,5 % par an entre 2008 et 2013). Ce dynamisme est à relier à celui du nombre de logements (+ 0,8 % par an entre 2008 et 2013).

En revanche, les communes de Saint-Malo, Dinard et Redon sont en recul démographique. Entre 2008 et 2013, leur population baisse en moyenne annuelle respectivement de 1,4 %, 2,3 % et 0,9 %.

Entre 2008 et 2013, le département enregistre un solde migratoire positif de 6 800 entrées en moyenne annuelle. Cela correspond à 35 900 arrivées pour 29 100 départs. En particulier, plus de 14 000 jeunes âgés de 18 à 24 ans arrivent en Ille-et-Vilaine chaque année, pour venir étudier ou occuper un premier emploi. Avec plus de 60 000 étudiants dans l'enseignement supérieur en 2013, l'aire urbaine de Rennes se situe au 4<sup>e</sup> rang national quant à la proportion d'étudiants dans la population.

Près d'un tiers des mouvements de population ont lieu avec les trois autres départements bretons. Les deux autres tiers sont des mouvements interrégionaux concernant essentiellement les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Le solde est négatif avec la Loire-Atlantique, positif avec les Côtes-d'Armor, le Finistère et la Manche. Au final, 4 % de la population bretillienne est présente dans le département depuis moins d'un an.

Ces mouvements participent à la dynamique d'un département jeune dans lequel la moitié de la population a moins de 38 ans (40 ans en France et 42 ans en Bretagne) (*figure 2*). Ils favorisent le maintien d'un solde naturel positif.

### La périurbanisation se poursuit

La population augmente fortement dans les couronnes des grands pôles urbains. Elle s'accroît de 1,6 % par an entre 2008 et 2013. Cela correspond à 32 500 habitants

supplémentaires chaque année. Ce rythme est toutefois moins soutenu qu'entre 1999 et 2008 (+ 2,3 %).

Les communes situées à une vingtaine de kilomètres de la métropole rennaise profitent le plus du mouvement de périurbanisation. C'est en particulier le cas de celles faisant partie des Vallons de Haute-Bretagne Communauté (+ 2,3 % par an) au sud et de la communauté de communes du Pays d'Aubigné (+ 2,5 % par an) au nord. Aucun habitant résidant dans les couronnes des grands pôles urbains ne se trouve à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire d'équipements et services (*définitions*). Les communes périurbaines attirent ainsi de nouveaux résidents actifs, employés et professions intermédiaires en tête, souvent trentenaires. Chaque année, elles enregistrent un solde migratoire positif de 2 500 personnes en provenance de l'unité urbaine rennaise.

Plus du tiers des ménages périurbains sont des couples avec enfants (37,3 %). Sur l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine, cette part est de 10 points inférieure (27,3 %). En revanche, les personnes seules et les jeunes de 18 à 24 ans y sont moins représentés que dans l'ensemble du département. La très grande majorité des ménages périurbains habite dans des maisons individuelles (85 %). Par ailleurs, les trois quarts des ménages périurbains sont propriétaires de leur logement (74 %). Proches des moyennes régionales, ces proportions s'avèrent bien supérieures à celles constatées, d'une part, pour l'ensemble du département (respectivement 61 % et 60 %) et, d'autre part, au niveau national (respectivement 56 % et 58 %).

Parmi les 202 000 actifs occupés résidant dans les couronnes périurbaines, 81 % travaillent dans une autre commune que celle de leur domicile. En particulier, 80 200 navetteurs vont travailler dans

l'unité urbaine de Rennes alors que seulement 14 800 urbains font le mouvement inverse. Les navetteurs habitent en moyenne à 28,6 km de leur lieu de travail et sont 89 % à prendre leur voiture pour aller travailler.

La croissance du parc de logements périurbains (+ 1,9 % par an entre 2008 et 2013) résultant de la hausse de la population s'accompagne d'une réduction des terrains agricoles. C'est ainsi qu'en dix ans, 4,1 % de la surface agricole utilisée a été artificialisée.

### Plus d'emplois au lieu de travail que d'actifs occupés

En Ille-et-Vilaine, on dénombre 445 700 emplois répartis dans 89 200 établissements pour 437 700 résidents actifs occupés. L'Ille-et-Vilaine est un département attractif pour les actifs : 37 000 personnes viennent chaque jour dans le département pour y travailler. En sens inverse, 29 000 en sortent. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées. Seuls les cadres sont plus nombreux à sortir du département qu'à y rentrer. En particulier, ces cadres alimentent le contingent des 3 800 résidents bretilliens travaillant dans l'aire urbaine de Paris.

En 2013, l'Ille-et-Vilaine compte une population active de 487 800 personnes. Le taux de chômage au sens du recensement (10,3 % en 2013) y est le plus bas des départements de la région et de 3 points inférieur à la moyenne nationale. Cependant, entre 2008 et 2013, les 12 550 emplois créés sont insuffisants pour absorber les 25 300 actifs supplémentaires. Ainsi, le département n'échappe pas à une hausse du taux de chômage (+ 2,1 points en 5 ans). Cette augmentation est similaire à celle enregistrée au niveau national. Le taux de création d'établissements (12,5 % entre 2013 et 2015) est, quant à lui, inférieur à la moyenne française.

Mobilisant plus des trois quarts des emplois (76,1 %), le tertiaire poursuit sa progression entre 2008 et 2013, créant 20 000 emplois. Les activités sociales et médico-sociales sont les plus contributrices au dynamisme de l'emploi (+ 5 000), suivies des prestations intellectuelles et services de proximité (respectivement + 3 700 et + 3 400). D'une manière plus générale, les créations d'emploi tertiaire reposent sur les activités liées à la production de biens et services pour la satisfaction des besoins de la population et des touristes. Il s'agit pour la sphère présentielle de 12 100 emplois supplémentaires. Cela correspond à 96 % des créations d'emplois alors qu'elle ne représente que 63 % des effectifs.

Le secteur de la construction se maintient entre 2008 et 2013. Il emploie 30 600 personnes (6,9 % de l'emploi) et reste

cependant marqué par une conjoncture difficile.

Le haut niveau de diplôme des actifs du département (38,7 % sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures contre 35,4 % en France) et la part importante de cadres et professions intellectuelles supérieures (16,1 %) vont de pair avec la croissance dans le département d'activités stratégiques pour le développement économique, parmi lesquelles la gestion et la conception-recherche. Ces fonctions, dites métropolitaines, occupent 43 300 personnes en Ille-et-Vilaine (9,7 % de l'emploi).

### Recul de 10 % des emplois industriels en 5 ans

Après avoir bien résisté entre 1999 et 2008, l'industrie du département a perdu 6 400 emplois en 5 ans, soit 10 % de ses effectifs. En 2013, 60 400 emplois - 13,6 % du total départemental - se trouvent dans ce secteur. La part des emplois industriels est supérieure en Ille-et-Vilaine de 0,8 point à celle de la France. À l'inverse, elle est de 0,4 point inférieure à celle de l'ensemble de la région.

Le recul de l'emploi industriel résulte en premier lieu des difficultés du groupe PSA (Peugeot-Citroën), premier employeur privé du département (*figure 3*). Le secteur automobile employait plus de 10 000 personnes en 2008. Il a perdu 3 500 emplois en 5 ans. De plus, ces difficultés se sont répercutées chez les équipementiers - notamment Cooper-Standard à Rennes et Vitré - et ses sous-traitants.

Dans l'ensemble, l'industrie bretillienne souffre des mêmes difficultés que l'industrie française, entre industries manufacturières confrontées à la mondialisation (fermeture de la dernière usine de chaussures à Fougères en 2009) et industries du papier et de l'imprimerie (- 600 emplois) concurrencées par la numérisation de l'économie.

En revanche, le secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et

optiques renforce ses effectifs. En pleine évolution, ce secteur comprend une quarantaine d'établissements (dont 5 de plus de 250 salariés) employant 3 700 personnes. Plutôt diversifié, il regroupe aussi bien des équipementiers aéronautiques - l'usine Sagem à Fougères s'est reconvertis depuis 2014 dans la filière des calculateurs aéronautiques - que des fabricants de cartes à puces (Oberthur) ou de domotique familiale (Delta Dore).

L'attribution en 2014 du label French Tech à la métropole de Rennes, élargie à Saint-Malo agglomération, pourrait aider les jeunes entreprises à s'implanter et se développer dans ce secteur innovant.

Enfin, sur la période 2008-2013, le nombre total d'emplois dans l'agroalimentaire a légèrement augmenté, passant de 17 400 à 18 300. Ce secteur contribue pour près d'un tiers à l'emploi industriel. Il bénéficie d'un tissu de plus de 800 établissements dont 15 de plus de 250 salariés. La production et la transformation de viande, ainsi que la fabrication de produits laitiers, dominent le secteur. L'Ille-et-Vilaine dispose en effet des plus grands abattoirs français de gros bovins (SVA à Vitré) et de veaux (Tendriade Collet à Châteaubourg).

### Une agriculture bien présente mais peu diversifiée

L'agriculture bretillienne est naturellement présente dans les mêmes filières que l'industrie agroalimentaire. En 2010, à l'instar de l'ensemble de la région, 70 % des exploitations du département sont tournées vers l'élevage (42 % au niveau national). L'Ille-et-Vilaine est le premier département laitier de France. Il fournit 6,6 % de la production française. C'est aussi le premier département français pour la production de veaux de boucherie. Par ailleurs, le département occupe le 2<sup>e</sup> rang national pour son cheptel bovin et le 4<sup>e</sup> pour son cheptel porcin. Cependant, cette spécialisation est susceptible de fragiliser l'ensemble des activités agricoles en cas de crise prolongée.

Les cultures et le maraîchage sont aussi présents dans les exploitations bretillennes. Par exemple, le département occupe le 3<sup>e</sup> rang national pour la production de choux-fleurs.

Comme partout en France, la mutation du secteur agricole s'accompagne d'exploitations à la fois plus grandes (46 ha en moyenne en 2010, 31 ha en 2000) et moins nombreuses (9 630 en 2010, 14 760 en 2000). La surface agricole utilisée de l'ensemble des exploitations bretillennes diminue chaque année. En 2014, elle couvre un peu moins des deux tiers du territoire départemental (65 %). Au total, l'agriculture emploie 15 300 personnes, soit 3,4 % des emplois de l'Ille-et-Vilaine (4,9 % en Bretagne, 2,8 % en France).

### Un poids du tourisme moins élevé que dans l'ensemble de la région

L'Ille-et-Vilaine est le département breton dont le poids du tourisme dans l'emploi total est le plus faible (3,3 %). Alors que 30 % des emplois touristiques de la région se trouvent en Ille-et-Vilaine, ce département ne comprend que 13,7 % de ses capacités d'accueil. Celles-ci (hôtels, campings et résidences secondaires) se répartissent entre l'agglomération rennaise, principalement pour le tourisme d'affaires, et le littoral pour le tourisme d'agrément. Signe de la vocation touristique du littoral, la densité des résidences secondaires augmente au détriment de l'habitat principal. Elle atteint 41 % dans la Communauté de communes Côte d'Émeraude.

### Un taux de pauvreté parmi les plus bas de France

En 2013, les ménages bretilliens disposent d'un revenu annuel médian de 20 690 euros par unité de consommation. Cela représente respectivement 500 et 400 euros de plus que l'ensemble des ménages bretons et français (*figure 4*). Le niveau de vie (*definitions*) des 10 % des ménages les plus aisés (de revenus

## 3 Les principaux établissements industriels employeurs sont essentiellement dans les secteurs de l'automobile et de l'agroalimentaire

Les 10 principaux établissements industriels employeurs d'Ille-et-Vilaine en 2013

Raison sociale	Activité	Tranche d'effectifs salariés	Commune
Peugeot Citroën Automobile SA	Fabrication de matériels de transport	4 000 à 4 999	Chartres-de-Bretagne
Société Vitréenne d'Abattage	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 000 à 1 499	Vitré
Cooper-Standard France	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	750 à 999	Rennes
Sanden Manufacturing Europe	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	750 à 999	Tinténiac
Cooper-Standard France	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	500 à 749	Vitré
Canon Bretagne	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	500 à 749	Liffré
Sagem Défense Sécurité	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	500 à 749	Fougères
Bridor	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Servon-sur-Vilaine
Timac Agro	Industrie chimique	500 à 749	Saint-Malo
Oberthur Technologies	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	500 à 749	Vitré

Champ : établissements hors administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale.

Source : Insee, Clap 2013.

## 4 Les chiffres-clés du département d'Ille-et-Vilaine

	Ille-et-Vilaine	Bretagne	France métropolitaine
<b>Population</b>			
Population en 2013	1 019 923	3 258 707	63 697 865
Densité de la population ( <i>nombre d'habitants au km<sup>2</sup></i> ) en 2013	150,5	119,8	117,1
Superficie ( <i>en km<sup>2</sup></i> )	6 774,7	27 207,9	543 939,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 ( <i>en %</i> )	1,1	0,7	0,5
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (<i>en %</i>)</i>	0,5	0,2	0,4
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (<i>en %</i>)</i>	0,5	0,5	0,1
Part de la population âgée de 18 ans ou moins en 2013 ( <i>en %</i> )	24,5	23,0	23,2
Part de la population âgée de 65 ans ou plus en 2013 ( <i>en %</i> )	16,1	19,6	17,9
<b>Logements</b>			
Part des résidences principales en 2013 ( <i>en %</i> )	86,7	79,6	82,8
Part des résidences secondaires ou logements occasionnels en 2013 ( <i>en %</i> )	6,5	13,0	9,5
Part des logements vacants en 2013 ( <i>en %</i> )	6,8	7,4	7,7
Part des maisons dans les résidences principales en 2013 ( <i>en %</i> )	61,3	71,6	56,5
Part des propriétaires dans les résidences principales en 2013 ( <i>en %</i> )	59,9	66,3	57,8
<b>Économie</b>			
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2013	445 674	1 301 768	25 773 946
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2013	89 190	289 091	6 087 638
Taux de chômage au sens du recensement des 15 à 64 ans en 2013	10,3	11,3	13,1
<b>Conditions de vie</b>			
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013 ( <i>en €</i> )	20 688	20 281	20 184
Taux de pauvreté en 2013	10,1	10,7	14,5

Source : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

disponibles supérieurs à 35 580 €) est 2,9 fois plus élevé que celui des 10 % les plus modestes (revenus disponibles inférieurs à 12 080 €). À l'image des autres départements bretons, cet écart est inférieur à la moyenne nationale (3,5). En outre, avec un taux de pauvreté de 10,1 % en 2013, l'Ille-et-Vilaine est l'un des cinq départements français comptabilisant le moins de personnes en grandes difficultés.

Toutefois, l'Ille-et-Vilaine est le département breton dans lequel les moins de 30 ans sont les plus touchés par les situations de pauvreté (20,8 %). Des inégalités territoriales existent entre des couronnes périurbaines peu touchées (7 %) et des quartiers de politique de la ville (QPV) dans lesquels des situations de fragilité sociale persistent. Ainsi dans les 7 QPV du département (5 à Rennes, 1 à Redon et 1 à Saint-Malo), les

taux de pauvreté se révèlent assez proches de la moyenne nationale (42 %), variant de 38 % pour Saint-Malo à 42 % pour Rennes et Redon. ■

## Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi appelée couronne périurbaine. On parle aussi de couronne autour des petits et moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage après redistribution ( prestations sociales reçues et paiement des impôts directs), ramené au nombre d'unités de consommation (UC). Afin de tenir compte des économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Une personne est considérée comme **pauvre**, lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie national médian, soit 1 000 euros par mois et par UC en 2013).

Les **équipements et services** sont répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee. Ils relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports-loisirs-culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu. La **gamme de proximité** rassemble les services les plus présents sur le territoire comme les écoles, les médecins généralistes ou les boulangeries. La **gamme supérieure** regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés. On retrouve dans cette gamme de nombreux équipements de santé ou sociaux. Enfin, à mi-chemin, la **gamme intermédiaire** rassemble des services comme les collèges, les opticiens ou les supermarchés.

Insee Bretagne  
36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :  
Olivier Blau

Rédacteur en chef :  
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- La Bretagne: première région française pour la production et la transformation de viande / Linda Deschamps, Kristina Frétière ; Draaf Bretagne - Alain Maillochon, Valérie Molina ; Insee. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 32 (2016, janvier). 4 p.
- En Bretagne, des fragilités sociales très présentes dans les quartiers de la politique de la ville et plus diffuses dans leur environnement urbain / Serge Le Guen ; Insee ; - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 39 (2016, mai). 4 p.

